



Le Journal

SOMMAIRE

Vie communale	- Page 1-2
Budget	- Pages 2-3
SIMAJE / Périscolaire	- Page 3
CATLP / Associations	- Page 4-6
Informations / Agenda	- Page 7



La Galette
Millésime 2025
Préparée avec amour

Ah, le printemps...

La saison qui met du baume au cœur, où la nature remet de la couleur aux paysages, la saison qui dégage un sentiment de renouveau... La voici !

Saison symbolisant la renaissance et la fertilité, le printemps marque le renouveau de la nature, l'éclosion de fleurs colorées, le réchauffement des températures et le rallongement des journées. Il n'est pas surprenant que cette période de l'année ait inspiré de nombreux peintres et poètes au fil des siècles à l'instar de Victor Hugo :

*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.*

Victor Hugo - Le printemps

Ce poème nous transmet du bonheur et de la tendresse, la nature se met à l'unisson avec le poète, elle invite à l'amour, à la joie de vivre. Victor Hugo nous fait, aussi, percevoir l'écoulement du temps, le jour, le soir, la nuit, les mois qui se succèdent, comme un bonheur à savourer.

Je vous invite à profiter de ces moments, de les apprécier, de les vivre pleinement...

Jean-Marc BOYA
Maire d'Adé



Visitez notre site

www.mairie-ade.fr

RÉSULTAT



39



10

Champion
Départemental



Antoine Dupont à Adé ?
Un joli poisson d'avril !...
Merci Lionel



Le Compte Financier Unique 2024 du budget principal se solde par un excédent de 333 675,90€ en section de fonctionnement et par un déficit de 82 408,58€ en section d'investissement, donc excédentaire de 251 267,32€, qui sera affecté au budget principal 2025.

En 2024, divers travaux de voirie et forestiers ont été engagés ainsi que :

- L'installation d'une réserve incendie à la rue des Arpens pour 36 324€.
- L'achat d'une tondeuse autoportée Iseki pour 28 650 €.
- La désimperméabilisation d'une partie du parking du stade pour 15 690€.
- La réfection des deux ponts (rue du Stade et Cazaou Marti) n'a pas pu être réalisée cet automne à cause des intempéries. De plus la commune se situe dans le périmètre de protection du « Desman », ce qui restreint les périodes d'intervention !!!

En 2025, plusieurs gros «chantiers» nous attendent :

- Extension de la salle des fêtes et réfection de l'entrée.
- La rue du Stade : pont, enrobé, puisard, caniveau pour un montant de 173 505€.
- Le pont rue Cazaou Marti pour 70 000€.
- Le projet de la réfection du clocher pour 250 000€ où nous serons obligés de souscrire un emprunt d'environ 120 000€.

Nous continuons notre politique d'investissement avec divers travaux pour les salles municipales, l'éclairage led de la commune...

Merci à nos partenaires financiers pour leurs aides (l'État, le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Région), en attendant les subventions demandées cette année.

Didier LOPEZ.

BUDGET PRIMITIF 2025 : FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
Charges Générales : 257 103,00€ (Articles de la classe 60, 61, 62 et 63) Dont : - remplacement caniveau rue du stade 6 505,00€ - rue du Couvent 6 205,00€ - ruisseau rue du Tougaya 16 000,00€ - entretien bois et forêts 34 620,00€	Produits des redevances, ventes de bois : 25 435,00€ Impôts et Taxes : 596 601,00€ Dont : - de la CATLP pour le SIMAJE : 265 843€ - Impôts locaux : 195 611€
Charges du personnel : 198 000,00€ (Articles de la classe 64) Participations et Subventions : 363 819,08€ Dont : - aux Associations : 11 360,00€ - au SIMAJE : 265 843,00€ - au SDIS : 35 988,00€	Dotations et Participations : 69 884,00€ Revenu des immeubles et autres : 21 105,00€ Neutralisation des Amortissements : 5 286,00€ Produits exceptionnels : 406,00€ Résultat de fonctionnement reporté 2024 : 251 267,32€
Intérêts des emprunts : 7 100,00 € Amortissements : 5 286,00 € Virement à la section d'investissement : 138 676,24€	
TOTAL : 969 984,32€	TOTAL : 969 984,32€

BUDGET PRIMITIF 2025 : INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
SDE – tête en Led 2024 : 6 400,00€ Plantade des oliviers : 6 500,00€ Sécurisation abords église : 10 000,00€ Extension Salle Des Fêtes : 24 581,00€ Infirmerie stade : 4 800,00€ Mairie : 7 600,00€ Restauration clocher : 250 000,00€ Puisard rue du Couvent : 11 000,00€ Rue du Stade enrobé : 68 000,00€ Pont rue du stade : 88 000,00€ Pont rue Cazaou Marti : 70 000,00€ Outillage : 3 786,00€ Eclairage Stade : 6 200,00€ DIMAC Salle Des Fêtes : 9 000,00€ Changement Partner : 14 100,00€ Capital emprunts : 42 780,00€ Remboursement 3/5 contrat FFN État : 7 201,00€ Neutralisation des Amortissements : 5 286,00€ Solde d'exécution 2024 : 30 313,30€ Surplus à affecter : 26 785,52€	FCTVA (travaux 2024) : 20 000,00€ Taxe aménagement : 7 000,00€ Subventions travaux : 318 462,00€ Reprise Véhicule : 500,00€ Emprunt travaux clocher : 120 000,00€ Amortissements : 5 286,00€ Virement de la section fonctionnement : 138 676,24€ Excédents de fonctionnement capitalisé 2024 : 82 408,58€
TOTAL : 692 332,82€	TOTAL : 692 332,82€

Avis à nos chers nuisibles...



Des pièges à frelons asiatiques sont en vente à la mairie au prix de 4€ pièce.

Pour la lutte contre les chenilles processionnaires, la meilleure solution étant la prolifération des mésanges, nous vous invitons à placer un nichoir chez vous.

Plans disponibles à la mairie.



AMÉNAGEMENT RUE DE BIGORRE



Suite au comptage réalisé du 6/02 au 18/02 les résultats sont tombés. Ce sont plus de 15 000 véhicules sur une moyenne journalière de 1 164. Vitesses sur la période :

Vitesse (V)	Nombre de véhicules
< 30km/h	1 196 véhicules dont 4,6% de PL
30km/h < V < 40km/h	5 909 véhicules dont 2,28% de PL
40km/h < V < 50km/h	6 274 véhicules dont 1,08% de PL
50km/h < V < 60km/h	1 547 véhicules dont 1,16% de PL
60km/h < V < 70km/h	174 véhicules dont 3,45% de PL
70km/h <V < 80km/h	26 véhicules
80km/h < V < 90km/h	7 véhicules
100km/h < V < 110km/h	1 véhicule.



Compte tenu de ces résultats et en concertation avec la direction départementale des routes, nous avons opté pour un aménagement de celle-ci, qui permettra, nous l'espérons, de réduire la vitesse et de sécuriser la traversée de la commune. Cet aménagement se fera en deux temps. Tout d'abord une période d'essai avec un aménagement provisoire et de nouveaux comptages, afin de vérifier la cohérence de l'opération. Suivant les résultats et les remontées des riverains nous déciderons de la meilleure solution à adopter.

Dans un second temps, afin de réduire la vitesse à l'entrée du village devant chez Brua, un aménagement sera étudié pour obliger les véhicules à ralentir de façon conséquente.

Une étude en collaboration avec la DIRSO et le département sera faite très prochainement.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le **plan communal de sauvegarde** (PCS) est l'**outil opérationnel** qui permet de faire face le jour J à un événement majeur de sécurité civile. Cet événement majeur lié aux **risques identifiés** peut-être par exemple un cyclone, une tempête, une inondation, un séisme... Sous l'autorité du maire, il s'agit d'un véritable plan de gestion de crise à l'échelle communale qui définit qui fait quoi, quand et comment en cas de crise.

Son objectif est de mettre en place une **organisation réactive et efficace**, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune, pour protéger au mieux la population des risques encourus.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un événement potentiellement dangereux est un aléa, il ne devient un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont en présence. Le risque majeur est donc la coexistence d'un aléa avec des enjeux importants.

Les différents types de risques majeurs auxquels l'homme peut être exposé sont regroupés en 4 grandes familles :

- Les risques naturels : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique.
- Les risques technologiques : les risques industriels, nucléaire, biologique, rupture de barrage...
- Les risques de transports (personnes et matières dangereuses) sont des risques technologiques. On en fait cependant un cas particulier car les enjeux varient en fonction de l'endroit où se développe l'accident.
- Les risques sanitaires (pandémie, épidémie, problèmes alimentaires, fortes chaleurs) sont de plus en plus prégnants.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- La faible fréquence et l'énorme gravité.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), ce document est à destination des habitants. Il doit les informer des risques en énumérant les consignes de comportement.

Vous en trouverez une version complète consultable en mairie et sur le site de la commune (www.mairie-ade.fr).



Fermeture du site des déchets verts

Depuis le 31 mars, le dépôt des déchets verts est fermé pour des raisons à la fois sanitaires et environnementales, mais aussi du fait du non-respect des consignes d'utilisations.

C'est dommage pour ceux qui ont respecté l'esprit et les conditions d'utilisation. Mais vous comprenez bien que nous ne pouvons pas mettre un gardien 24/24h pour surveiller ce qui en fait n'était pas une déchetterie officielle, mais une tolérance aux dépôts de déchets verts uniquement.

Il faut donc vous diriger, à l'avenir, avec votre carte fournie par le SYMAT, vers la déchetterie de Lourdes ou autres. (Le site d'Ibos offrant la possibilité de benner.)

ATTENTION: pour ceux qui auraient l'idée de laisser leurs déchets en pleine nature, l'OFB et la nouvelle brigade de gendarmerie de Pierrefitte Nestalas, spécialisée dans l'environnement, n'hésiteront pas à verbaliser les contrevenants à la législation.

Nous regrettons sincèrement d'en arriver là, mais nous n'avons pas d'autres solutions. Un broyeur est toujours à votre disposition à la mairie.



Inscription scolaire

LES ÉCOLES PUBLIQUES DU SIMAJE

Étape 1 - CONSTITUTION DU DOSSIER :

La fiche de vœux est à télécharger sur notre page :

<https://portail.berger-levrault.fr/SIMAJE/menuEditable?id=423026849> ou en flashant le QRCode ci-dessous.

Une fois la fiche téléchargée, elle peut :

- Être imprimée et complétée manuscritement,
- Être ouverte avec « Adobe acrobat reader » puis complétée informatiquement. (Adobe acrobat reader propose une fonctionnalité « signature » qui vous permettra d'apposer votre signature au bas de la fiche).

Pour les familles qui ne peuvent pas faire l'ensemble de la démarche informatiquement, elles peuvent la retirer auprès :

- du SIMAJE du lundi au vendredi de 8 h à 12 h tél. 05 62 42 89 31
- des mairies des communes rurales du SIMAJE

Étape 2 - RETOUR DU DOSSIER :

La fiche de vœux est à retourner dûment complétée entre le 17 mars et le 16 mai 2025 (aucune inscription ne sera prise en compte avant le 18 mars).

- Par mail à l'adresse inscription@simaje-lourdes.fr (Le formulaire et les pièces complémentaires doivent être parfaitement lisibles).
- Par voie postale à l'adresse – SIMAJE - ZI du Monge, 1 rue Francis Jammes - 65100 LOURDES.
- Par dépôt au SIMAJE.

Attention, tout dossier devra être retourné COMPLET.

Les parents séparés en difficulté pour obtenir la 2ème signature, il faudra impérativement fournir une attestation du parent non signataire approuvant l'inscription.

Le SIMAJE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute difficulté liée à l'application de cette procédure d'inscription au 05 62 42 89 31 ou par mail :

inscription@simaje-lourdes.fr.



FLASHEZ MOI

ÉCOLES PRIVÉES ET ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ :

L'inscription des élèves dans les établissements scolaires privés du premier et second degrés s'effectue directement auprès des chefs des établissements. Il en est de même pour les inscriptions dans les établissements publics du second degré.

Péricolaire École Donatien ARBERET

Pour découvrir le résumé des activités de vos enfants, veuillez scanner le QR CODE ci-dessous.





Le samedi 15 mars, l'Association des Parents d'Élèves de l'École d'Adé a organisé son loto annuel. Rappelons que les événements organisés par ADÉCOLE permettent de récolter des fonds pour les enfants de l'école et ainsi participer à l'achat de matériels, goûters, au financement de transports...

Une soirée qui s'est très bien déroulée grâce à la mobilisation des parents bénévoles sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu. Dès l'après-midi, ces derniers se sont réunis pour la préparation de la salle et la cuisson des crêpes vendues dans la soirée.

Nous remercions les parents et tous les autres donateurs qui se sont mobilisés afin de proposer des lots très attrayants qui ont ravies les joueurs.

Merci également à la municipalité d'Adé pour avoir gracieusement mis à disposition la salle de réception et les lots de consolation, permettant ainsi le bon déroulement de l'événement.

Et enfin, merci à L'épicerie de Stéphane POUTOU, notre partenaire en approvisionnement.

À bientôt,
L'équipe d'ADÉCOLE



Passe la belote, arrive l'omelette !!

Le 1^{er} Février dernier, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale durant laquelle le bilan de l'année 2024 a été exposé.

Le bilan des activités ainsi que le bilan moral s'avèrent positifs.

Le concours de belote du vendredi 28 Mars a remporté un réel succès dans une ambiance conviviale et le casse-croûte servi à 23h30 fut le bienvenu pour réconforter tous les estomacs.

Ne manquez pas notre prochain rendez vous le 21 Avril pour la chasse aux oeufs et le repas de pâques avec sa traditionnelle omelette pascalle.



Parlons l'Occitan...

Dans le cadre des activités que nous organisons tout au long des semaines, savez-vous que sont dispensés chaque semaine des cours d'occitan pour découvrir, apprendre ou perfectionner notre langue régionale ?

Aujourd'hui, l'occitan ne se transmet que peu mais certaines associations n'ont toutefois pas dit leur dernier mot et tentent de le faire revivre.

À Adé, c'est l'association départementale Parlem qui prend en charge l'animation de ces cours que nous proposons pour les Adéens comme pour les personnes habitant les communes voisines, à raison d'une heure de cours par semaine (suivant le calendrier scolaire) **le jeudi de 18h à 19h à la salle culturelle.**

Naturellement, une participation est demandée aux personnes intéressées (participation aux cours et adhésion à l'association).

Pour tout renseignement : Jeanne : 06 74 82 41 67



Animation
Diffusion
Échanges



« Bon vent ! »

Au XIX^{ème} siècle, les Hautes-Pyrénées ainsi que les départements autour, subissent une forte vague d'émigration. « Bon vent ! » conte celles et ceux partis vers l'Amérique du Sud. Les cadets lésés par le droit d'aînesse, les femmes et les hommes promis à des vies de labeur, les fratries trop nombreuses à nourrir, quittent leurs terres natales et traversent l'atlantique. L'Uruguay et l'Argentine leur promettent un avenir meilleur. Ils misent l'avenir de leurs noms sur ces nouvelles colonies.

Écrits à partir d'archives privées, ces récits redonnent vie à quelques-uns de ces expatriés.

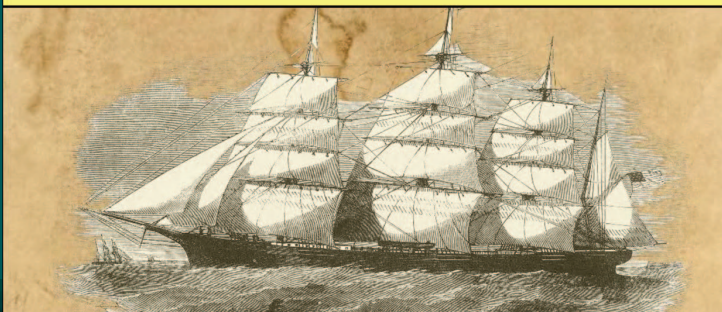


ADÉ

Samedi 7 juin 2025
18h à la Salle culturelle

Bon vent !

**Lectures de lettres de Pyrénéens
partis en Amérique**



Libre participation

Pot de l'amitié

Avec la Compagnie Diagonale

Et oui, la saison se termine...

La saison est terminée pour les seniors .

L'équipe réserve a remporté la finale départementale face à Saint-Lary sur le score de 39/10

Cette très belle équipe a terminé premier de poule ce qui lui a permis de jouer le huitième de finale sur le terrain d'Adé. Malheureusement, ils ont perdu contre Montréjeau 12/28.

Fin de saison pour cette équipe qui a ramené le bouclier du terroir à Adé, tout de même !

L'équipe première a terminé cinquième de poule et a raté la finale départementale pour 1 point. Elle s'est inclinée à Masseube pour le 16^{ème} de challenge d'Occitanie.

Il reste un match à disputer à l'équipe féminine d'Adé, contre Masseube. De nombreux progrès sont à noter, et continuons à les encourager.

Un grand merci à tous les sponsors et entreprises adéennes pour leur soutien financier.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'U.S. Adé en tant que joueurs, joueuses, dirigeants ou bénévoles, vous êtes les bienvenus!

Christiane Dambax

Vous pouvez suivre la vie de l'U.S. Adé sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/usadeofficiel>



Le restaurant «La cantine Lo Vetere» à Adé a remis aux joueurs le jeux de maillots pour lequel ils sont sponsors.



Des bénévoles aussi forts que leurs joueurs !!!



Une minute de silence et nos pensées pour Julie et M. Beillard, fidèles supporters désormais disparus...



Une réserve gagnante

Agenda

 Samedi 26 avril 2025 – 19 h
Salle des fêtes de Bénac 

REPAS DE CHASSE

Salade César
Daube de Cerf / Pommes de terre vapeur
Rôti de Daguet / Haricots lingots
Fromage du pays / Confiture
Gâteau Basque / Crème anglaise
Café
Vin compris

Tarif : 25 euros
10 euros pour les enfants (- 10 ans)

Inscriptions jusqu'au 15 avril 2025 auprès de :

Contacts : Eric DUBOE : 06.34.14.53.93
Gerard NUNES : 06.09.36.92.50
Jean Noël POUTOU : 06.86.82.26.17

 **LUNDI 21 AVRIL**
Salle des fêtes d'Adé

CHASSE AUX ŒUFS POUR LES ENFANTS



DÉPART 11H

12H REPAS PASCAL

- TOURIN
- OMELETTE PASCALE ET SALADE
- FROMAGE
- TOURTE / CRÈME ANGLAISE
- CAFÉ

**12€ PAR PERSONNE
GRATUIT POUR LES -10 ANS**

INSCRIPTIONS À L'ÉPICERIE POUTOU IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 17 AVRIL

Vendredi 11 Avril

LOTO U.S. ADÉ
Salle des fêtes 21h

Lundi 21 Avril

Pâques COMITÉ DES FÊTES

Samedi 26 Avril

Repas de Chasse
La Diane Du Mouret
Salle des fêtes de Bénac

Samedi 7 Juin

LECTURES DE LETTRES
Animation Diffusion Échanges
Salle culturelle 18h

Samedi 21 Juin

Feu de la Saint-Jean
COMITÉ DES FÊTES
Stade municipal

Encore un bravo
à Lionel qui m'a confondu
avec un poisson !!!



Directeur
Jean-Marc BOYA

Rédacteurs

Maryline CARASSUS

avec les membres de la commission

Impression : L'Atelier Graphik

ÉTAT CIVIL

Naissance : Néant

Décès :

Michel BEILLARD

Mariage : Néant

PERMANENCES

Ouverture MAIRIE : lundi au vendredi : 9h à 12h.

Adresse courriel : mairie-dade@wanadoo.fr

Site internet : mairie-ade.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

Ouverture : lundi au vendredi : 9h à 12h.

LA POSTE

Ouverture : lundi au vendredi : 12h15 à 15h15.

ENCOMBRANTS

Renseignements au 0800 770 065